



VIGILANCE METEO ORANGE

PLUIE-INONDATION

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP - DIPN – DDTM - DRAAF - DSDEN – EFS - ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 06/09/2024

Heure : 08h25

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le vendredi 06 septembre 2024 à 18h00

Fin événement prévue le samedi 07 septembre à 06h00 au moins

Qualification de l'évènement

Épisode pluvio-orageux actif nécessitant un suivi particulier compte tenu des fortes intensités pluvieuses et des cumuls de précipitations répartis sur plus de 24h devenant problématiques.

Situation actuelle

Faits nouveaux : passage des Pyrénées-Atlantiques en vigilance orange Pluie-Inondation à compter de ce soir 18h.

Dans une masse d'air chaud et humide remontant de sud, un axe orageux se met en place sur les Pyrénées-Atlantiques. Ces orages seront particulièrement pluvieux et engendreront d'importants cumuls de précipitations sur des secteurs déjà bien arrosés.

Evolution prévue

En fin d'après-midi, les précipitations prennent un caractère orageux et se renforcent nettement des Pyrénées au sud des Landes. Ces pluies se maintiennent jusqu'en fin de nuit de vendredi à samedi. Ces pluies durables et parfois intenses (localement 20/30 mm/h) engendrent des cumuls importants sur la totalité de l'épisode depuis ce vendredi matin : on attend ainsi 50 à 70 millimètres sur la majeure partie des Pyrénées-Atlantiques et pouvant même atteindre localement les 100 millimètres sur la montagne et le piémont.

Conséquences possibles : De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Conseils de comportement : Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC